

—
RAPPORT
BIODIVERSITÉ
ARKÉA ASSET
MANAGEMENT
—

2025



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 3	DÉPLOYER UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT	P. 12
ÉTAT DES LIEUX INDICATEUR D'EMPREINTE BIODIVERSITÉ	P. 4	Notre stratégie d'engagement sur le thème de la biodiversité	P. 12
NÔTRE STRATÉGIE BIODIVERSITÉ	P. 6	Être un actionnaire engagé pour l'environnement	P. 14
INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ AUX DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT	P. 8	Les résultats de notre politique d'engagement 2025	P. 14
Intégration des enjeux biodiversité dans nos analyses	P. 8	NÔTRE FEUILLE DE ROUTE BIODIVERSITÉ 2026	P. 17
Développer des solutions d'investissements en lien avec la biodiversité	P. 10	ANNEXES	P. 18
La biodiversité dans la vie d'Arkéa Asset Management	P. 11		



INTRODUCTION

En 2022, l'accord historique destiné à guider l'action mondiale pour la nature jusqu'en 2030 est adopté. **Ce cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal** vise à stopper et inverser la perte de la nature. La prochaine Conférence des Parties (COP17), se tiendra en **octobre 2026 à Erevan, en Arménie**, et constitue une étape clef dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Quels sont les progrès réalisés ? Comment renforcer les engagements pris ? Peut-on, et si oui comment, favoriser une coordination entre les pays et les secteurs ? Autant de questions cruciales qui seront débattues lors de cette 17^e Conférence des Parties.



OÙ EN EST LA BIODIVERSITÉ EN 2025 ?

La biodiversité, terme qui désigne la variété et la richesse des organismes vivants sur Terre, joue un rôle crucial dans le maintien des écosystèmes et des services qu'ils offrent à l'humanité, tels que la pollinisation, la régulation du climat et la filtration de l'eau. Celle-ci est menacée de disparition sous la pression des activités humaines. Le **changement climatique**, la **pollution des sols et de l'eau**, la **multiplication des espèces invasives** sont des facteurs qui participent à l'érosion de la biodiversité. Aujourd'hui, parmi les 107 000 espèces évaluées par l'Union internationale pour la conservation de la nature, un quart sont menacées d'extinction.

Les menaces sur la biodiversité se sont encore accrues en 2025 alors que les vents contraires se multiplient. Selon le Planetary Boundaries Science Lab, l'acidification des océans a atteint un seuil critique, portant à **sept le nombre de limites planétaires déjà franchies** (dont l'érosion de la biodiversité). Par ailleurs, les États-Unis ont donné leur accord à l'utilisation de nouveaux pesticides qualifiés de "polluants éternels", dits PFAS. En Europe, le règlement européen sur la déforestation "EUDR" a été reporté d'une année, poussant son entrée en vigueur à décembre 2026.

Face à ces constats alarmants, nous **gardons espoir** en lisant dans l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2025 de la Food and Agriculture Organization, que la déforestation a ralenti dans toutes les régions du monde ces dix dernières années. Ainsi, 10,9 millions d'hectares ont été déboisés chaque année entre 2015 et 2025 soit **7 millions de moins qu'au cours de la décennie 1990 – 2000**. En France, la croissance moyenne des populations d'espèces protégées depuis 1990 atteint +120 % en 2025, selon WWF, ce qui démontre que le déclin de la biodiversité n'est pas une fatalité. **Un message partagé par les 200 acteurs financiers signataires du Finance for Biodiversity Pledge, lors du sommet Finance for Biodiversity à Amsterdam, auquel Arkéa Asset Management participait.**

Ces risques qui menacent la biodiversité portent aussi en eux une dimension financière, une réalité que notre devoir fiduciaire ne peut éluder.

La dépendance des entreprises à la biodiversité représente un **enjeu financier crucial**, car de nombreux secteurs économiques reposent sur des écosystèmes sains et diversifiés pour assurer leur fonctionnement et leur rentabilité. L'état des ressources naturelles, mais aussi celui des services écosystémiques, présente un risque vital en cas de disparition. Un rapport de 2020 du Forum économique mondial a ainsi estimé que plus de la moitié du PIB mondial est modérément ou fortement dépendant de la nature et de ses services, ce qui le met en danger en raison de la perte de biodiversité.

Pour protéger la biodiversité, la transparence de l'ensemble des acteurs de l'économie est cruciale, comme le rappelle Finance for Biodiversity. Comment analyser les impacts et dépendances à la biodiversité d'un émetteur sans données ni reportings uniformisés ? Mais solliciter les entreprises à être transparentes (comme lors de la "Non Disclosure Campaign" organisée par le Carbon Disclosure Project à laquelle nous participons chaque année) sans l'être nous-mêmes n'est pas crédible. Ainsi, nous publions notre Rapport Biodiversité pour nous aussi, être transparent sur nos impacts, dépendances et actions envers la biodiversité.

Cette année 2025 aura donc permis à Arkéa Asset Management de confirmer sa position de **gestionnaire d'actifs engagé**, dans un contexte géopolitique instable, et de renforcer ses dialogues avec les émetteurs pour leur faire adopter des mesures concrètes pour préserver et restaurer la biodiversité.

ÉTAT DES LIEUX : INDICATEUR D'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

Comme chaque année depuis 2022 nous mesurons le MSA ("Mean Species Abundance") de nos portefeuilles et de notre société de gestion. Celui-ci vise à mesurer l'intégrité d'un écosystème et s'établit sur une échelle allant de 0 % à 100 %, la barre haute représentant un écosystème vierge de toute activité humaine. Cette donnée, fournie par Carbone 4 Finance/CDC Biodiversité suit la méthodologie suivante :



1
ÉTAPE

FLUX FINANCIERS

Répartition du chiffre d'affaires par activités et zones géographiques.

2
ÉTAPE

FLUX PHYSIQUES

Conversion des flux économiques en flux physiques (inventaire des matières premières) via **EXIOBASE**, base open-source alimentée par les comptabilités nationales, qui relie 1 € de CA aux matières premières mobilisées par produit et par zone.

3
ÉTAPE

PRESSIONS

Association de chaque matière première à ses pressions : émissions de CO₂ (climat), NO_x et SO_x (pollution), et usage des terres (hectares).

4
ÉTAPE

REPORTING

Transformation des pressions en impacts sur la biodiversité, exprimés en MSA.km², avec le modèle **GLOBIO**, utilisé par l'outil **BIA-GBS**.

Un impact de 1 MSA.km² est donc équivalent à l'artificialisation d'1 km² d'un écosystème vierge.
Par exemple, 1 km² de forêt vierge transformé en un parking est une perte de 100 % soit 1 MSA.km².

Au 31/12/2025, l'empreinte de biodiversité du portefeuille des fonds gérés par Arkéa Asset Management a été calculée : **l'empreinte de biodiversité était de 1 663,19 MSA.km².**

Arkéa AM	MSA.km ²
2023	1 158,38
2024	1 138,05
2025	1 663,19

Ce calcul correspond à la somme des impacts de biodiversité terrestre des entreprises multipliée par le ratio d'emprise des portefeuilles d'Arkéa Asset Management.

MESURE DES IMPACTS ET DÉPENDANCES

Depuis 2023, nous mesurons les impacts et dépendances de nos investissements grâce à l'outil ENCORE développé par la Global Canopy, UNEP FI et UNEP-WCMC. Cet outil, dont l'acronyme signifie « Explorer les opportunités, les risques et l'exposition du capital naturel » vise à **fournir une vision complète de la manière dont la dégradation ou la destruction du capital naturel constitue un risque pour les institutions financières.** Il permet de mesurer les dépendances comme les impacts de chaque secteur d'activité sur la biodiversité.

Cette approche, si elle ne prend pas en compte les spécificités de chaque entreprise, permet, par une approximation sectorielle, de **mesurer les dépendances à la biodiversité des activités financées**, comme les impacts de risques de biodiversité sur les activités de chaque secteur d'activité.

Ainsi, il ressort pour le portefeuille d'actifs financiers directs d'Arkéa Asset Management que **les trois dépendances les plus matérielles concernent la question des surfaces et de leur érosion, les eaux souterraines et les eaux de surface.** De même, les secteurs financés ont comme premiers impacts la production de déchets solides, la pollution des eaux ainsi que la pollution du sol, un résultat similaire à ceux des exercices 2023 et 2024.

NÔTRE STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

Arkéa Asset Management a **publié ses engagements en matière de biodiversité en 2024 au travers de sa Politique Biodiversité et de sa Politique d'Engagement**. Les grands axes stratégiques biodiversité sont les suivants :



2

FORMATION ET ÉDUCATION

Former les administrateurs, management et employés d'ici 2027.
Sensibiliser aux enjeux de la préservation de l'Océan en signant en 2024 une convention de mécénat auprès du Fonds de dotation **Océanopolis Acts**.



1

GOVERNANCE

Organiser la **gouvernance** ESG d'Arkéa Asset Management de manière structurée et dynamique, avec des instances clés assurant la coordination, la validation des stratégies et la supervision des projets liés à l'ESG.



3

CONTRIBUTION VIA DES FONDS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contribuer par nos fonds **Arkéa Biodiversité** et **Arkéa Solidaire** à la protection et la restauration de la biodiversité, avec par exemple la prise de participation dans Le Printemps des terres en 2023.



5

MONITORING TARGETS

Se fixer pour objectif de suivre **deux indicateurs** relatifs à trois secteurs (monitoring targets) :

Chimie : transparence sur l'émission de polluants toxiques pour les sols et les eaux.

Pharmaceutique : transparence sur l'émission de polluants toxiques pour les sols et les eaux.

Produits alimentaires : transparence sur l'utilisation de l'eau.



4

PORTFOLIO TARGETS

Réduire de 50% l'empreinte carbone des investissements d'ici 2030 (scope 1 et scope 2)

Sortir à horizon 2030 du financement des entreprises impliquées dans **le charbon** et dans **les énergies fossiles non conventionnelles** et diriger les financements au soutien de la transition.



6

ENGAGEMENT

Engager **5 secteurs** parmi les 10 prioritaires définis par Finance for Biodiversity.

Nous prévoyons d'engager un dialogue chaque année avec **au moins 15 entreprises** représentant **au moins 50% des encours** des secteurs prioritaires.

Par ailleurs, Arkéa Asset Management se positionne comme un actionnaire engagé pour l'environnement au travers de sa politique de vote. La Stratégie Biodiversité a été mise à jour au 1^{er} janvier 2026 avec l'introduction d'une nouvelle exclusion portant sur **l'exploitation minière des fonds marins**. Arkéa Asset Management a également mis à jour ses politiques d'exclusions afin d'exclure l'exploitation minière des fonds marins de son périmètre d'investissements.

Le détail de notre stratégie est disponible ici.

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ AUX DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

INTÉGRER LES ENJEUX BIODIVERSITÉ DANS NOS ANALYSES

ZOOM SUR LES ACTIFS CÔTÉS - INVESTISSEMENTS DIRECTS

L'analyse ESG des émetteurs, systématiquement intégrée dans les décisions d'investissements directs, permet une prise en compte de trois des cinq pressions responsables de l'effondrement de la biodiversité. Ce modèle de notation extra-financier développé par Arkéa Asset Management repose sur l'utilisation de **22 indicateurs** ("Material ESG Issues"), fournis par Sustainalytics, dont 5 sont relatifs aux facteurs de perte de biodiversité :

- Émissions, effluents et déchets
- Carbone – opérations propres
- Impacts environnementaux et sociaux des produits et services
- Utilisation des terres et biodiversité (opérations propres et chaîne d'approvisionnement)
- Utilisation de l'eau (opérations propres et chaîne d'approvisionnement)

Si ces facteurs directs impliquent des pressions qui peuvent par ailleurs être exprimées en NOx, SOx (pollution), en km² de terres occupées / transformées (utilisation des terres) et en émissions de gaz à effet de serre (changement climatique), leur utilisation est réalisée dans la notation ESG des émetteurs. **La performance des émetteurs sur ces enjeux est ainsi mesurée et intégrée à la note finale.**

Arkéa Asset Management souhaitant exclure de ses investissements les émetteurs les moins performants d'un point de vue ESG, ces pressions sont ainsi directement intégrées dans les choix d'investissement.

Par ailleurs, **les émetteurs qui ne respectent pas le Pacte Mondial des Nations Unies dont les principes 7, 8 et 9 concernent l'environnement sont exclus des investissements d'Arkéa Asset Management.** Tout comme les entreprises dont le niveau de controverse est le plus élevé.

Pour identifier ces entreprises, Arkéa Asset Management s'appuie sur les données fournies par Sustainalytics ainsi que sur des rapports d'ONG spécialisées.

ZOOM SUR LES ACTIFS NON COTÉS

Arkéa Asset Management est convaincu de l'importance d'intégrer la biodiversité dans chacun de ses investissements. Pour structurer notre approche en matière de biodiversité dans nos investissements en actifs non cotés, **nous avons développé un outil interne permettant d'appréhender les risques liés aux activités des entreprises grâce à une cartographie de la biodiversité en France.**

Cet outil agrège plusieurs zones protégées : les zones Natura 2000, Natura 2000 protection spéciale, RAMSAR et sites de l'UNESCO. Il nous permet d'identifier les zones à forte biodiversité et les zones sensibles. En croisant ces informations avec les sites des entreprises que nous évaluons, nous sommes en capacité de mesurer les pressions exercées sur l'environnement et d'apprécier les risques associés. Lorsque des incertitudes subsistent quant à la gestion de ces risques, nous interrogeons directement le management des sociétés, ce qui nous permet de juger de leur maturité sur ces sujets et de vérifier si des mesures de protection appropriées ont été mises en place en fonction des pressions identifiées. De plus, **nous surveillons l'exposition aux dépendances spécifiques, telles que la sécheresse, lorsque cela s'avère nécessaire.**

Cette analyse, en plus de nous permettre de mieux gérer les risques liés à la biodiversité, influence nos décisions d'investissement en **favorisant les entreprises qui s'alignent avec nos politiques en faveur de la biodiversité.** Elle nous donne également l'opportunité d'engager un dialogue constructif sur ces enjeux avec le management des entreprises concernées.

Par ailleurs, nous travaillons depuis 2025 aux côtés de Finance for Biodiversity pour **développer d'ici 2027, un outil permettant d'évaluer les impacts et dépendances liés à la biodiversité des projets d'infrastructures financés.**



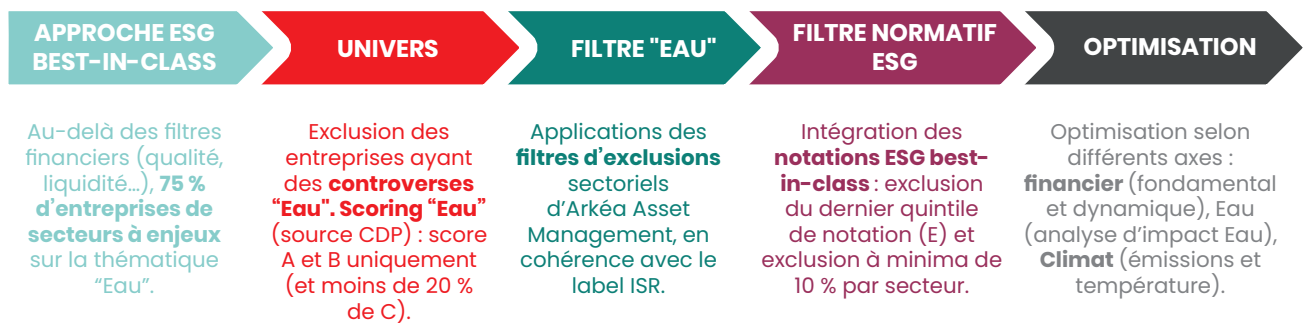
DEVELOPPER DES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ

ARKÉA FOCUS - WATER SECURITY AND TRANSPARENCY

L'année 2025 a été marquée par le lancement de notre fonds Arkéa Focus - Water Security and Transparency. Le fonds, qui totalise environ **25 M€ d'encours à fin décembre 2025**, permet à Arkéa Asset Management de proposer un produit qui sélectionne des titres de sociétés retenus pour **leur transparence et l'existence de pratiques considérées comme suffisantes au regard des enjeux liés à la gestion des ressources en eau** ainsi que dans leur potentiel de croissance à long terme.

Cette sélection s'appuie sur des données du CDP (Carbon Disclosure Project), détenteur d'une base de données sur la sécurisation de l'eau auprès de 10 000 entreprises dans le monde. Le CDP est une organisation caritative à but non lucratif, spécialisée dans la fourniture d'informations relatives à l'environnement. Le CDP a aidé les entreprises à mesurer, gérer, divulguer et finalement réduire les émissions de gaz à effet de serre. La même démarche est entreprise pour la sécurisation de l'eau.

LE PROCESSUS ESG DU FONDS

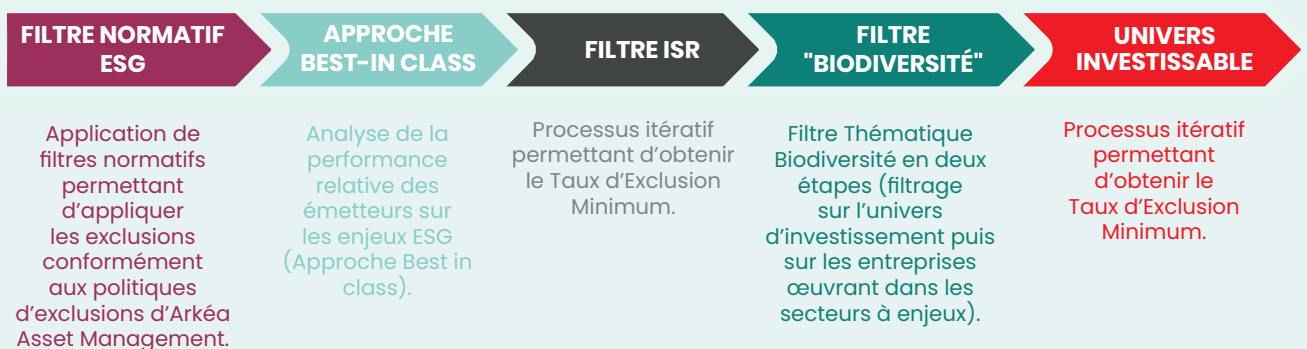


ARKÉA FOCUS - BIODIVERSITY

Arkéa Focus - Biodiversity totalise quant à lui environ 21 M€ d'encours à fin décembre 2025. Arkéa Focus - Biodiversity investit dans les entreprises cotées des pays développés qui sont

les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité*, notamment en prenant compte un scoring biodiversité.

LE PROCESSUS ESG DU FONDS



* Le fonds ne cherche pas à contribuer spécifiquement à l'un des 6 objectifs de la taxonomie (UE 2020/852).

ARKÉA SOLIDAIRE

Enfin, au travers de son fonds Arkéa Solidaire créé en 2022, Arkéa Asset Management a pris une participation dans Le Printemps des terres. Partant du postulat que les sols français sont un réservoir de biodiversité et ont le potentiel de séquestrer

chaque année près de 30 millions de tonnes de CO₂, le Printemps des Terres agit pour la transition des territoires en acquérant des espaces naturels, agricoles et forestiers, afin d'y financer des programmes de restauration écologique.

LES 5 ENGAGEMENTS DU FONDS

1

Une **gouvernance** équilibrant performance financière et impact positif.

2

L'**accompagnement** des parties prenantes dans leur transition environnementale.

3

Le soutien à la vitalité locale à travers des **coopérations** territoriales.

4

L'**inclusion** et la relation de confiance avec sociétaires et clients.

5

L'**engagement** collectif au service de l'intérêt commun, porté par les valeurs mutualistes.

LA BIODIVERSITÉ DANS LA VIE D'ARKÉA ASSET MANAGEMENT

Arkéa Asset Management a fait le choix d'intégrer pleinement la préservation de la biodiversité dans toutes les composantes de sa stratégie d'investissement. Nous avons en effet pour ambition d'intégrer les enjeux de protection de l'environnement au plus haut des instances de gouvernance.

Cette ambition se traduit par notre **objectif de 2027, qui prévoit la formation des administrateurs, des salariés et du management sur les enjeux de la biodiversité, ainsi que la mise en avant de notre Politique Biodiversité en place depuis le 1^{er} janvier 2025.**

En novembre 2025, nous avons inscrit à l'**ordre du jour du comité de gouvernance ESG** le suivi des enjeux liés à la biodiversité. En parallèle, des **formations ESG** ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs (AMF Finance Durable, formation risques ESG).

Par ailleurs, une **sensibilisation dédiée à la biodiversité a été dispensée auprès de nos administrateurs en juillet 2025**, afin de renforcer leur compréhension des enjeux environnementaux et de guider nos politiques de vote. Cette formation visait à **sensibiliser les administrateurs à la menace que représente la destruction des**

écosystèmes pour les activités des entreprises.

Elle a également permis de présenter les évolutions du cadre réglementaire concernant la biodiversité et de souligner le lien entre dépendance écologique et risque financier. Des exemples concrets, notamment dans les secteurs prioritaires (définis par le groupe) tels que l'agroalimentaire, ont illustré ces enjeux.

En parallèle, Arkéa Asset Management s'est engagée dans **la sensibilisation aux enjeux de la préservation de l'Océan en signant en 2024 une convention de mécénat auprès du Fonds de dotation Océanopolis Acts.** Cette structure, attachée au Centre National de Culture Scientifique, dédié à l'Océan, installée à Brest, accompagne celles et ceux qui apprennent, maîtrisent, transmettent et explorent pour la compréhension, la préservation et l'exploitation durable de l'Océan. Cela autour de trois missions - Éducation, Préservation des écosystèmes côtiers et Soutien aux actions inclusives.

En 2026, nous avons pour ambition **d'étendre la formation biodiversité à l'ensemble des collaborateurs**, déjà formés aux enjeux ESG grâce aux formations détaillées ci-dessus.

Document à caractère promotionnel réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription du produit cité. Toutefois en cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC) de des OPC cités afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment le risque de perte en capital et le cas échéant, le risque de liquidité des actifs sous jacents. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, de son profil de risque, de sa capacité financière et le cas échéant, de ses préférences en matière de durabilité. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses d'Arkéa Asset Management à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, ne sont pas constantes dans le temps et ne tiennent pas compte des éventuels frais de souscription ou de rachat. Les informations légales concernant les OPC cités notamment les DIC et le prospectus complets sont disponibles auprès d'Arkéa Asset Management ou sur le site Internet arkea-am.com.

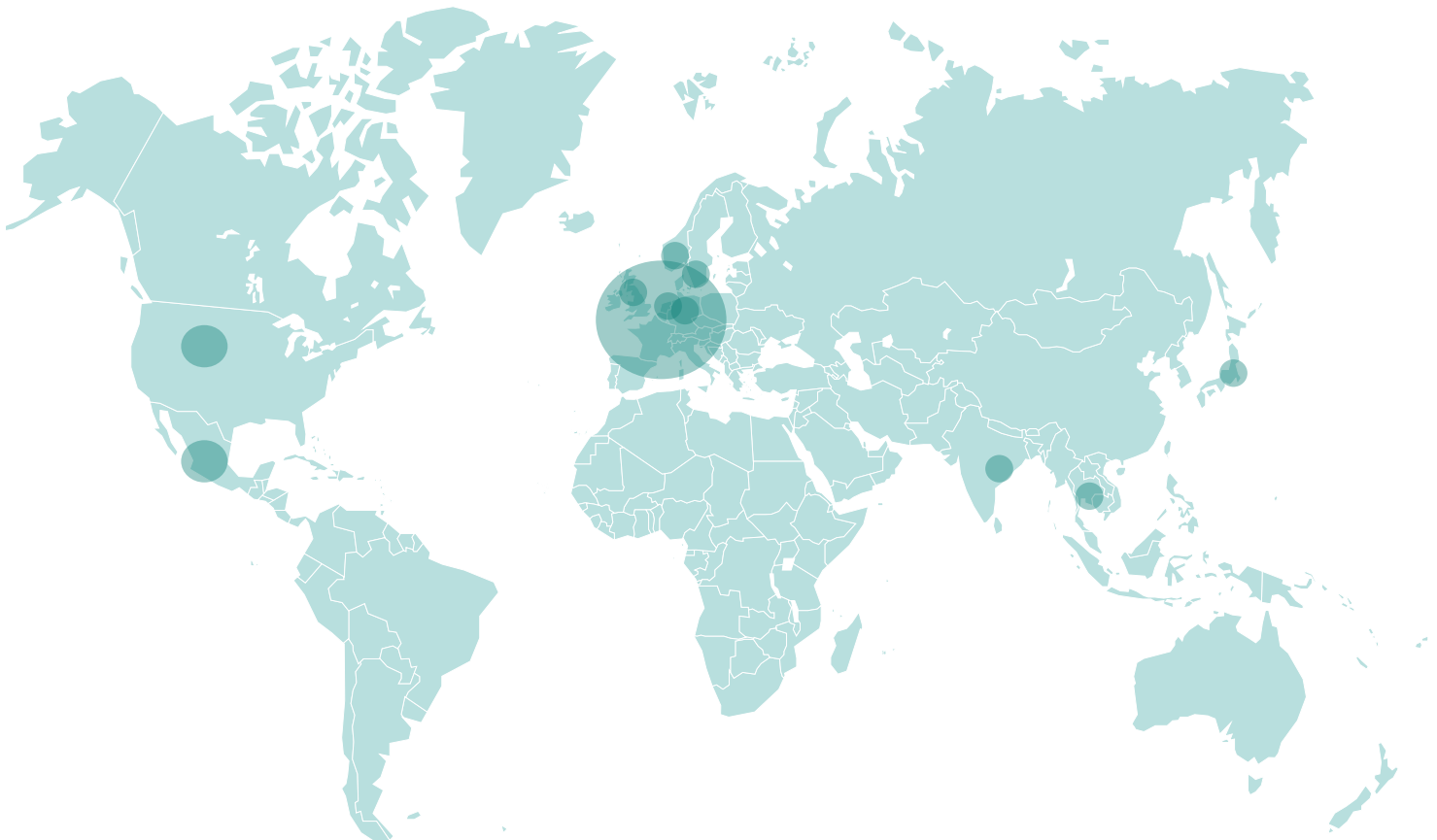
DÉPLOYER UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT

NOTRE STRATÉGIE D'ENGAGEMENT SUR LE THÈME DE LA BIODIVERSITÉ

Notre objectif est d'ouvrir un dialogue chaque année avec au moins 15 entreprises représentant au moins 50 % des encours des secteurs prioritaires. En 2025, nous avons engagé un dialogue avec **15 émetteurs sur le sujet de pollution (Monitoring Targets)**. Dans le cadre de notre stratégie de sortie des énergies fossiles non conventionnelles nous avons par ailleurs mené

un dialogue avec 5 émetteurs impliqués dans ce secteur, sur le sujet de la transition énergétique. Souhaitant maximiser notre impact, notre périmètre d'engagement s'étend sur 3 continents :

CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE



Ces dialogues ont pris la forme d'engagements individuels mais également **d'engagements collaboratifs** tels que l'Investor Initiative on Hazardous Chemicals de l'ONG suédoise **Chemsec** ou encore l'initiative **Nature Action 100+** dans laquelle nous sommes lead sur un engagement. Arkéa Asset Management a participé à la Campagne annuelle du **CDP** sur le climat, la forêt et l'eau. Par ailleurs, Arkéa Asset Management a rejoint l'initiative **FABRIC** (Fostering Action on Biodiversity through Responsible Investment in Clothing) portée par Finance for Biodiversity.



Finance for
Biodiversity
Foundation



Nature Action 100



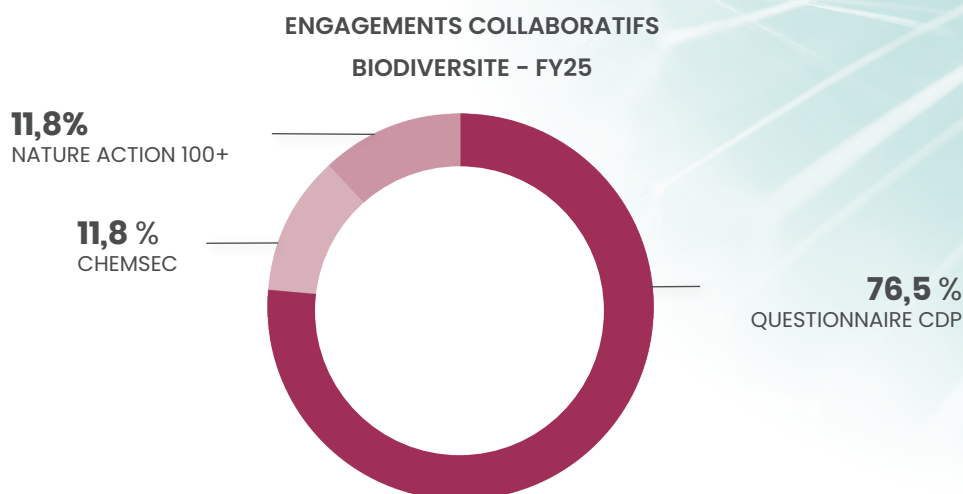
ARKEA
Asset Management



chemsec
INTERNATIONAL CHEMICAL SECRETARIAT



Afin de suivre la progression des entreprises engagées, nous utilisons, comme recommandé par la fondation Finance for Biodiversity, des indicateurs de suivi de la réglementation SFDR et de la base ENCORE.

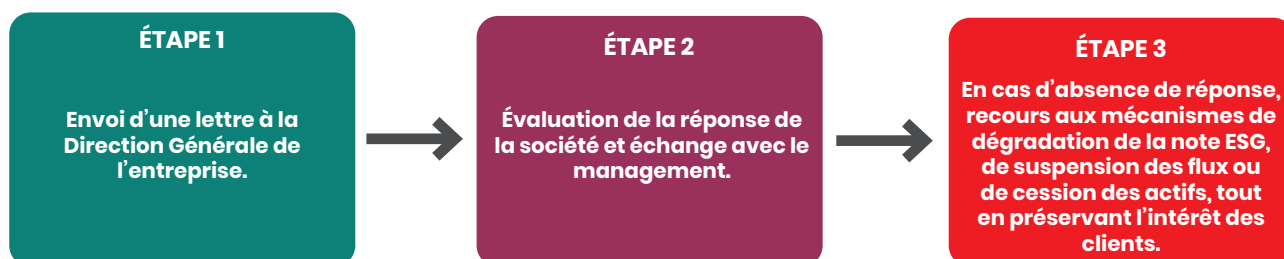


En plus du suivi d'une pression spécifique, nous encourageons toutes les entreprises rencontrées dans le cadre de cette stratégie d'engagement sur la biodiversité à se doter d'objectifs **Science Based Targets Network (SBTN)** et à mettre en place **une politique de protection de la biodiversité** (Principale Incidence Négative Optionnelle Environnementale 14).

Conformément à notre politique d'engagement, nous engageons les émetteurs pendant 3 ans. En accord avec nos valeurs mutualistes, il est important de développer une politique d'engagement qui œuvre pour le bien sociétal. Dans ce contexte, nous considérons qu'**un refus constant de s'engager de la part d'un émetteur doit avoir des conséquences concrètes**.

Une de ces conséquences est qu'un refus d'engagement peut entraîner une réduction de notre position ou un désinvestissement. Nous partons du principe que lorsque l'émetteur refuse de participer à un échange, les perspectives d'amélioration de la situation sont minces.

Afin d'assurer une prise en compte de notre démarche d'engagement, la **procédure d'escalade interne** est la suivante :



En 2025, sur 15 émetteurs contactés dans le cadre d'un dialogue d'engagement biodiversité (hors engagements CDP), **seul 1 émetteur n'a pas répondu à nos sollicitations**.

Un courrier sollicitant une réponse à nos demandes d'engagements a donc été envoyé au Président de la société de la part de Stéphane Cadieu, Président du Directoire d'Arkéa Asset Management. Face à l'absence de réponse de la société, la note ESG de la société initialement notée A (AAB) a été dégradée à E (EEE) et **notre exposition à la société a été réduite de près de 99% sur l'exercice**.

ÊTRE UN ACTIONNAIRE ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

L'engagement actionnarial est un levier complémentaire pour faire évoluer les pratiques des entreprises en matière de biodiversité. Il permet à la fois d'obtenir davantage de transparence de la part des entreprises et d'intégrer la biodiversité aux échanges lors des Assemblées Générales.

Nous menons donc **un dialogue avec notre prestataire de votes** Glass Lewis afin que des critères de biodiversité soient inclus dans les politiques de vote thématiques. En intégrant la biodiversité à notre politique de vote, nous souhaitons renforcer le dialogue direct avec les entreprises de notre portefeuille pour que la biodiversité, au même titre que le climat, soit intégrée au cœur de leurs stratégies.



LES RÉSULTATS DE NOTRE POLITIQUE D'ENGAGEMENT 2025

En 2025, nous avons souhaité travailler sur la mise en place **d'un outil interne nous permettant de suivre la maturité des émetteurs engagés sur la biodiversité**. Cet outil nous permet de noter qualitativement les émetteurs grâce à un score basé sur une échelle de notation allant de 1 à 22. Sur la base de ces critères, nous avons pu classer les émetteurs selon trois degrés de maturité « Monitoring », « Awareness » et « Laggard ». Cette catégorisation a pour vocation de nous permettre de **définir une stratégie d'engagement adaptée et d'ajuster notre plan d'action en fonction du niveau de maturité identifié**. Nous avons choisi de nous concentrer sur l'évaluation de 11 critères.

Sur ces 11 critères, 5 concernent **l'engagement des émetteurs** en faveur de la biodiversité et les 6 autres concernent **la transparence des émetteurs** sur les sujets de biodiversité.



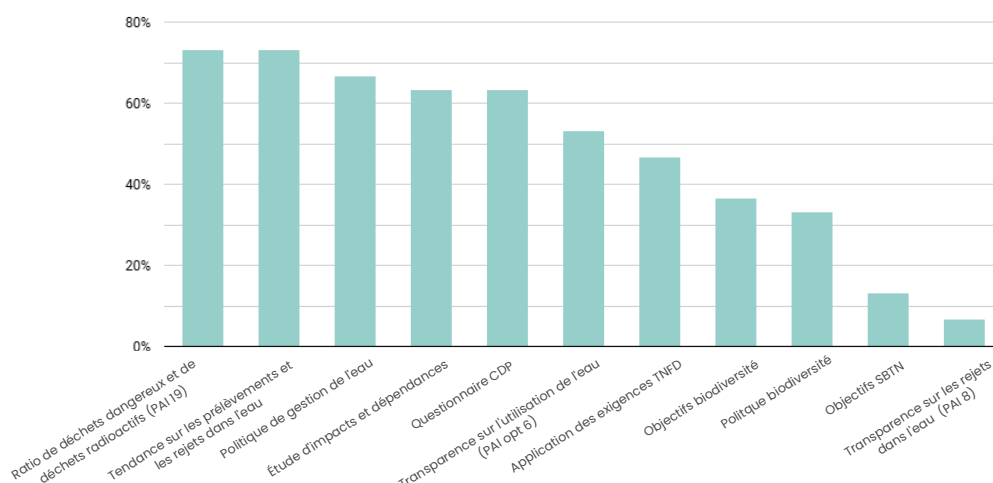
MATRICE ARKÉA ASSET MANAGEMENT – SCORING BIODIVERSITÉ

KPI D'ENGAGEMENT	DÉFINITION	ÉMETTEUR EN RETARD	ÉMETTEUR SENSIBILISÉ	ÉMETTEUR ENGAGÉ
Politique sur l'eau.	Publication et suivi d'une politique de gestion de l'eau au niveau local et au niveau groupe.	Aucune politique de gestion de l'eau.	Couverture du traitement ou du recyclage d'au moins une partie de l'eau prélevée sur les sites de production ou dans la chaîne de valeur.	La politique est complète. Des mesures concrètes pour réduire l'impact sur l'eau sont en place.
Politique biodiversité.	Politique de biodiversité.	Pas de politique biodiversité.	Politique biodiversité définie mais objectifs lacunaires ou périmètre limité.	Politique biodiversité complète. Indicateurs mesurables et suivis, cohérents avec le secteur et ses principaux enjeux.
Fixation d'objectifs SBTN.	Fixation d'objectifs SBTN.	Aucun objectif SBTN.	Objectifs SBTN.	Nous pensons que des objectifs SBTN sont en place et que les KPI utilisés pour les suivre sont appropriés.
Évaluation des impacts/dépendances.	Évaluation des impacts, dépendances et risques sur au moins un pilier de la biodiversité (eau, forêt, sol, air, océan, etc.).	Pas d'évaluations des impacts ni des risques.	Évaluations des impacts, des dépendances et des risques en cours.	Évaluations des impacts, dépendances et risques finalisées et matures.
Objectifs biodiversité.	Élaboration d'un plan de transition pour répondre aux risques et dépendances et minimiser les impacts.	Aucune prise en compte de la biodiversité.	Le plan de transition est en cours d'élaboration (5 ans). Participation à des groupes de travail sur la biodiversité.	Des objectifs sont en place et nous pensons que les KPI de suivi sont appropriés.
KPI DE TRANSPARENCE				
Transparence sur l'utilisation et le recyclage de l'eau.	Principale Incidence Négative Optionnelle n°6.	Ne répond pas aux PAI.	N/A	Répond aux PAI (au moins un des deux critères).
Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs.	Principale Incidence Négative n°9.	Ne répond pas aux PAI.	N/A	Répond aux PAI.
Transparence sur les prélèvements et rejets d'eau dans les milieux aquatiques.	Transparence sur les sources d'approvisionnement en eau ; informations sur la pression exercée par l'entreprise sur la ressource ; transparence sur les principales substances rejetées.	Ne répond pas à au moins un critère.	N/A	Répond au KPI (au moins un des trois critères).
Transparence sur les rejets dans l'eau.	Principale Incidence Négative n°8.	Ne répond pas au PAI.	N/A	Répond au PAI.
Questionnaire CDP.	Réponse au questionnaire ; notation attribuée par le CDP.	Aucune réponse ou note de D à C.	Niveau « Management » – note B au questionnaire CDP.	Niveau « Leadership » – note A ou A- au questionnaire CDP.
Application du cadre TNFD.	Quatre piliers des informations recommandées : gouvernance ; stratégie ; gestion des risques et des impacts ; mesures et objectifs.	N'applique pas les exigences TNFD.	N/A	Applique les exigences TNFD.

Nous avons fait le choix de présenter notre **outil de scoring interne** aux membres du groupe de travail "Engagement with companies" de Finance for Biodiversity lors du sommet annuel organisé par FfB à Amsterdam. Cela nous a permis de partager nos progrès sur cette thématique avec d'autres investisseurs et de recueillir des idées de progrès pour 2026.

Le graphique suivant représente la **maturité par critère des émetteurs engagés sur la biodiversité** en 2025. Cette première année d'engagement met en exergue une maturité des émetteurs sur la transparence des données de biodiversité (partie gauche de la matrice) mais des lacunes sur **l'engagement des émetteurs sur cette thématique**. Ainsi, nous constatons que trop peu d'émetteurs s'engagent à adopter des objectifs SBTN ou bien même des objectifs biodiversité au sens large.

SCORE DES 15 ÉMETTEURS COUVERTS EN 2025 PAR KPI

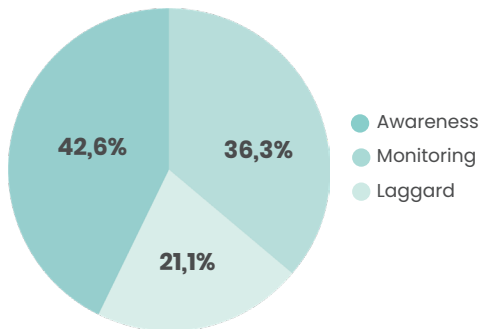


Source : Arkéa Asset Management au 31/12/2025

Nous avons constaté une **indisponibilité des informations sur certains PAI chez les fournisseurs de données avec lesquels nous travaillons**. Nous en avons donc profité pour dialoguer d’une part avec les fournisseurs pour qu’ils mettent à disposition davantage de données en lien avec les PAI et d’autre part avec les émetteurs sur l’importance de reporter ces données exhaustivement et de façon homogène.

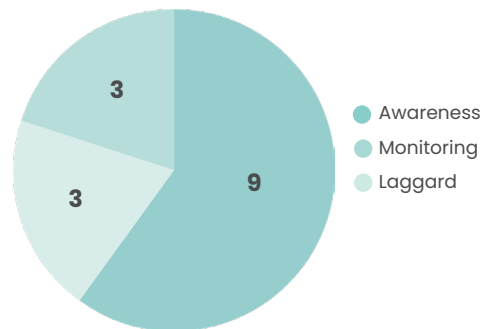
La majorité des émetteurs que nous engageons comprennent les enjeux liés à la biodiversité et commencent à l’intégrer dans leur stratégie de gouvernance, mais pas suffisamment (comme l’illustre le graphique de droite ci-dessous).

ENCOURS PAR MATURITÉ



Source : Arkéa Asset Management au 31/12/2025

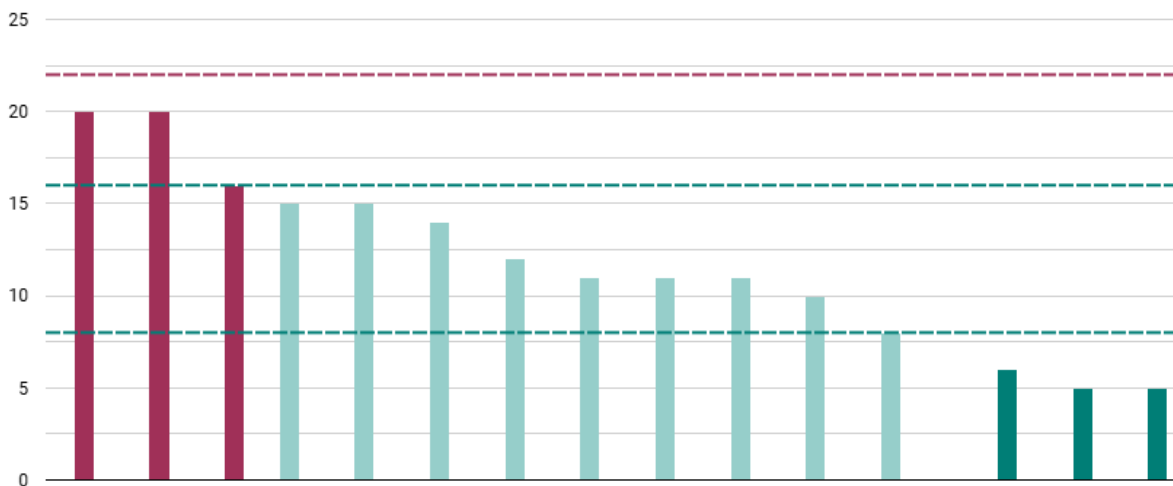
NOMBRE D'ÉMETTEURS PAR DEGRÉ DE MATURITÉ



Source : Arkéa Asset Management au 31/12/2025

Le graphique ci-dessous, anonymisé, met en avant 3 émetteurs dont la note est supérieure à 14/20 et sont donc catégorisés "Monitoring". Nous poursuivrons le dialogue avec ces émetteurs en 2026, afin d’une part, que leurs efforts ne faiblissent pas, et d’autre part nous tenir au courant des meilleures pratiques mises en place par les entreprises. En effet, lors de chaque engagement, nous échangeons de manière transparente avec les sociétés sur les meilleures pratiques à adopter afin de les inciter à s’engager davantage.

SCORE DES ÉMETTEURS ENGAGÉS



Source : Arkéa Asset Management au 31/12/2025

NOTRE FEUILLE DE ROUTE BIODIVERSITÉ 2026

Le constat fait au Sommet Finance for Biodiversity d'Amsterdam le 4 décembre 2025 est sans appel : les fonds biodiversité n'attirent pas suffisamment de capitaux et il est de notre responsabilité en tant que gestionnaire d'actifs engagé d'y remédier, au côté de nos parties prenantes. Pour ce faire, nous allons explorer de nouvelles pistes d'investissements, **en accord avec les intérêts de nos clients**.

Par ailleurs, nous souhaitons **développer notre action de mécénat** en faveur de la biodiversité comme nous l'avons déjà fait par le passé avec le Fonds de dotation de la Mer Océanopolis Acts.

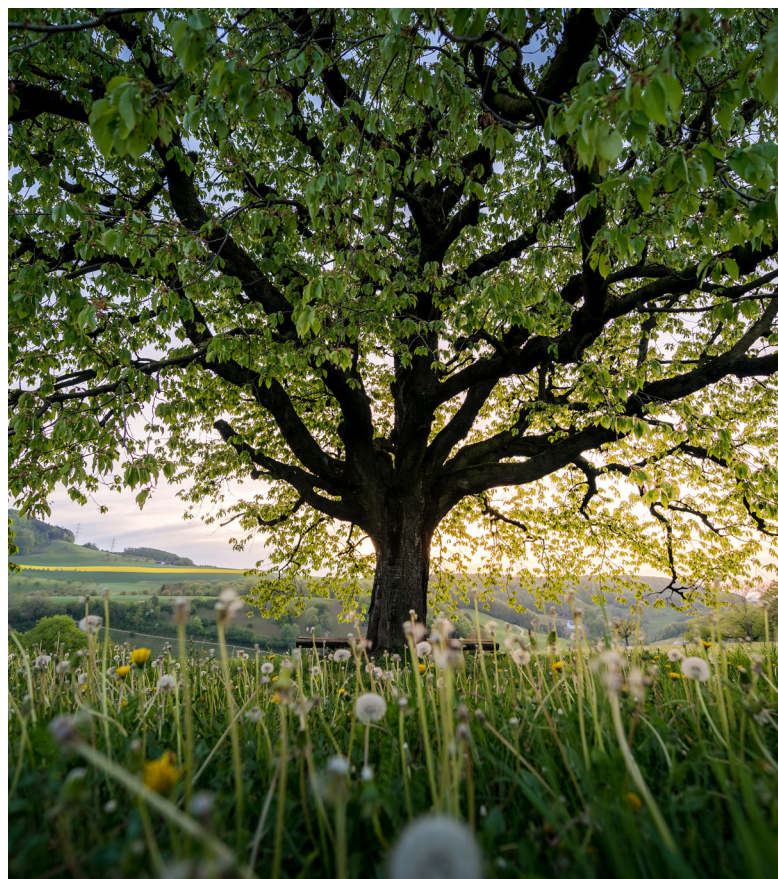
L'investissement dans les actifs réels est également une nécessité pour renforcer la préservation et la restauration de la biodiversité. Nous souhaitons étudier les solutions disponibles, et cela dans l'optique de renforcer la démarche initiée avec l'investissement dans "Le Printemps des Terres".

Nos dialogues d'engagement vont dans le bon sens, et c'est pourquoi nous souhaitons maintenir ce cap en 2026 tout en affinant notre matrice de scoring biodiversité présentée précédemment dans ce rapport. Deux sujets nous semblent fondamentaux à développer :

- **La gouvernance** et ses relais internes pour développer, promouvoir et inclure la biodiversité à la stratégie de l'entreprise.
- **La localisation des sites**, car c'est un paramètre fondamental. Nous avons réussi à prendre en compte la localisation des sites dans nos études de dette privée, il nous faut le développer à plus large échelle. En effet, la biodiversité se mesure localement : les coraux représentent moins de 0,25 % de tout l'environnement marin mais abritent 25 % de la vie marine de notre planète, le Cerrado se situe quant à lui au Brésil et abrite 5 % de la biodiversité mondiale, les zones humides couvrent 6 % des terres émergées et figurent parmi les écosystèmes les plus riches et diversifiés.

En outre, nous avons initié **un dialogue auprès de notre agence de conseil de vote** pour que la politique environnementale qu'ils appliquent inclut des critères biodiversité en sus du climat. Notre demande a fait écho. Cet ajout permettra de nous engager pour la biodiversité grâce aux votes lors des Assemblées Générales des entreprises pour lesquelles nous sommes actionnaires.

Enfin, un travail sera entrepris pour **rendre accessibles davantage de solutions d'investissements dédiées à la nature aux investisseurs non professionnels** et ainsi étendre leurs portées d'action.



ANNEXES

NOS INDICATEURS DE SUIVI

FACTEUR DE PERTE DE BIODIVERSITÉ	KPI	TYPE D'ENGAGEMENT	FACTEURS COUVERTS	POIDS DU SECTEUR DANS LES 10 SECTEURS PRIORITAIRES 31/12/2024	POIDS DU SECTEUR DANS LES AUM TOTAUX 31/12/2024	TAUX DE COUVERTURE DU KPI PAR LES SOCIÉTÉS DU SECTEUR 31/12/2024	POIDS DU SECTEUR DANS LES 10 SECTEURS PRIORITAIRES 31/12/2025	POIDS DU SECTEUR DANS LES TOTAL AUM 31/12/2025	TAUX DE COUVERTURE DU KPI PAR LES SOCIÉTÉS DU SECTEUR 31/12/2025	ACTIONS D'ENGAGEMENT MENÉES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	TAUX DE TRANSPARENCE DES SOCIÉTÉS ENGAGÉES SUR LE KPI 31/12/2024	TAUX DE TRANSPARENCE DES SOCIÉTÉS ENGAGÉES SUR LE KPI 31/12/2025
Pollution – Émissions de polluants toxiques dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (PAI 8)	Engagements individuels et collaboratifs	Produits chimiques	10,3%	0,6%	0,0%	10,1%	0,7%	0,0%	Engagement auprès des principaux émetteurs sur le sujet Participation à la collaboration Chemsec	0,0%	14,3%
Pollution – Émissions de polluants toxiques dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (PAI 8)	Engagements individuels et collaboratifs	Produits pharmaceutiques	22,2%	1,3%	0,0%	24,1%	1,7%	0,0%	Engagement auprès des principaux émetteurs sur le sujet Participation à la collaboration Chemsec	33,3%	33,3%
Exploitation des ressources – Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires (PAI Opt 6)	Engagements individuels	Produits alimentaires	15,7%	0,9%	0,9%	21,8%	1,6%	0,9%	Engagement bilatéral mené par la société de gestion avec les émetteurs sur le sujet	60,0%	60,0%
	2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (PAI Opt 6)	Engagements individuels	Produits alimentaires	15,7%	0,9%	0,1%	21,8%	1,6%	0,6%	Engagement bilatéral mené par la société de gestion avec les émetteurs sur le sujet	20,0%	20,0%

Source : Arkéa Asset Management

NOTRE ENGAGEMENT SUR DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES INCIDENCES NÉGATIVES

FACTEUR DE PERTE DE BIODIVERSITÉ	KPI	TYPE D'ENGAGEMENT	FACTEURS COUVERTS	POIDS DU SECTEUR DANS LES 10 SECTEURS PRIORITAIRES 31/12/2024	POIDS DU SECTEUR DANS LES AUM TOTAUX 31/12/2024	VALEUR DU KPI AU 31/12/2024 (EN meC)	POIDS DU SECTEUR DANS LES 10 SECTEURS PRIORITAIRES 31/12/2025	POIDS DU SECTEUR DANS LES AUM TOTAUX 31/12/2025	VALEUR DU KPI AU 31/12/2025 (EN €)	ACTIONS D'ENGAGEMENT MENÉES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	TAUX D'ÉMETTEURS EXCLUS AU 31/12/2024	TAUX D'ÉMETTEURS EXCLUS * AU 31/12/2025
Changement climatique	Phase-out KPI (hors exposition indiciaire en hors-bilan)	Engagements individuels	Pétrole, gaz et combustibles consommables	14,5%	1,0%	52,1	5,6%	0,4%	23,0	Sortie entamée des acteurs des énergies fossiles non conventionnelles (horizon 2030)	87,9%	97,5%
Changement climatique	Performance KPI	Engagements individuels	Tous les investissements			47,1			32,4	Engagement avec les émetteurs les plus intensifs en portefeuille (scopes 1&2)		
Changement climatique	Phase-out KPI (hors exposition indiciaire en hors-bilan)	Engagements individuels	Services publics d'électricité	10,3%	1,1%	37,0	9,3%	0,7%	37,7	Sortie des acteurs impliqués dans la production d'énergie à partir du charbon (horizon 2027)	59,2%	34,8%

* Ces émetteurs devront être exclus au 31/12/2027 pour le charbon et au 31/12/2030 pour le pétrole, le gaz et les combustibles consommables

Source : Arkéa Asset Management



“ Performance engagée au service de l’humain et de son environnement

Document promotionnel • Destiné exclusivement aux investisseurs professionnels.

Ce document ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans l’autorisation préalable et écrite d’Arkéa Asset Management. Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d’achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d’investissement. Tout futur investisseur doit entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer lui-même et/ou avec le concours de ses conseillers l’adéquation de son investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui lui sont applicables ainsi que de sa sensibilité aux risques inhérents aux instruments financiers.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les fonds présentés présentent un risque de perte en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. Préalablement à toute décision d’investissement dans les instruments financiers présentés, nous vous recommandons de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente des prospectus et des Documents d’Information Clé (disponibles gratuitement auprès d’Arkéa Asset Management et/ou sur le site arkea-am.com). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le site arkea-am.com. Conformément à la réglementation, l’investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.

www.arkea-am.com

▶ N°Cristal 09 69 32 88 32

APPEL NON SURTAXE

 Arkéa Asset Management



Gestion d’actifs
du Crédit Mutuel Arkéa

 **ARKEA**
Asset Management